

Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant



Bureau communautaire

Procès-verbal du
31 Mars 2025 à 17h30

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un du mois de mars, le Bureau communautaire de la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant (CARL), sur convocation affichée à la date du dix-neuf mars deux mille vingt-cinq s'est réuni à 17h30 en salle des délibérations de la commune de Saint-François, sous la présidence de Monsieur Loïc TONTON, Président de la CARL, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

QUALITÉ	PRÉNOM	NOM	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION
M.	Loïc	TONTON	X		
M.	Francs	BAPTISTE	X		
M.	Guy	BACLET		X	
Mme	Nicole	SINIVASSIN	X		
Mme	Nanouchka	LOUIS		X	
Mme	Myriam Lucie	BROSIUS	X		
Mme	Mariane	GRANDISSON	X		
M.	Michel	HOTIN		X	
M.	Richard	ALBERT		X	à Jean-Luc PERIAN
Mme	Olivia	RAMOUTAR	X		
M.	Jean-Claude	CHRISTOPHE	X		
M.	Jean-Luc	PERIAN	X		
M.	Eddy	LORIDON	X		
M.	Jacques	KANCEL		X	à Yves QUIQUEREZ
Mme	Elodie	CLARAC		X	
M.	Yves	QUIQUEREZ	X		
Mme	Muguette	DAIJARDIN		X	à Eddy LORIDON
M.	Teddy	MARY	X		

Le Président ouvre la séance, fait l'appel, annonce les pouvoirs et vérifie le quorum.

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : **18**

Conseillers présents : **11**

Votants : **14** (dont **3** pouvoirs)

Absents : **7**

Il déclare que la séance peut valablement délibérer ouverte et propose comme secrétaire de séance, Madame Mariane GRANDISSON.

Le Bureau communautaire à l'unanimité des voix exprimées, désigne Madame Mariane GRANDISSON secrétaire de séance.

Le Président M. Loïc TONTON invite M. William KORUTOS, Directeur Général des Services à rappeler les règles de la tenue du Bureau Communautaire.

Présentation de l'ordre du jour du conseil communautaire :

1. Approbation du procès-verbal du bureau communautaire du 18 février 2024

Référente administrative : Madame Chloé ARMOUGON, Juriste des Assemblées et des Affaires Juridiques

Pas d'observations sur ce point.

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées,
par 14 voix pour**

2. Attribution de partenariat avec la Mission locale de la Guadeloupe

Référente administrative : Madame Nicole ROUNORD, Directrice de l'Emploi et Cohésion Sociale

Pas d'observations sur ce point.

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées,
par 14 voix pour**

3. Retrait de la délibération accordant une subvention à l'association TAN POU KOMPWANN

Référente administrative : Madame Marie-Ena JACOBY-KOALY, Directrice de l'Attractivité Culturelle et Sportive

Avant la présentation du point, le Président demande aux conseillers communautaires de signaler s'ils ont des liens avec cette association afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt.
Aucun signalement recensé.

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées,
par 14 voix pour**

4. Préparation du Conseil communautaire

La parole est donnée au référent administratif, Monsieur William KORUTOS, Directeur Général des Services qui énonce les points à l'ordre du jour pour le Conseil communautaire.
Ces points sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 18 février 2024
2. Mise à jour du règlement intérieur des assemblées
3. Modification de la composition des commissions thématiques
4. Approbation du plan de formation des élus
5. Rapport d'activité territorialisé 2024
6. Motion de soutien à la reconnaissance du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO
7. Fixation des taux d'impositions de la CFE et des autres taxes additionnelles pour l'année 2025
8. Fixation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2025
9. Fixation du taux de la taxe GEMAPI pour l'année 2025
10. Synthèse des indemnités des élus
11. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) FEDER
12. Fonds de concours : Approbation de la mise à jour du règlement d'attribution
13. Fonds de concours : Approbation de la mise à jour de la convention
14. Approbation de fonds de concours pour l'acquisition d'équipements roulants pour l'entretien du golf de Saint-François
15. Attribution de fonds de concours à la commune de la Désirade
16. Approbation de fonds de concours complémentaires pour la commune de Le Gosier
17. Modification des modalités de versement de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
18. Modification du plan de financement du projet " construction du complexe de tennis du Gosier"
19. Création et modification des autorisations de programmes, autorisations d'engagements et crédits de paiement
20. Compte financier unique (CFU) 2024
21. Affectation du résultat du CFU 2024
22. Approbation du budget primitif 2025
23. Refonte du tableau des effectifs de la CARL
24. Création de contrats de projet
25. Point d'information : Participation de la CARL à la 25ème édition du Relais Inter-Entreprises (RIE)
26. Chantier d'insertion, métiers de l'animation, du sport et des loisirs
27. Approbation de l'accord cadre relatif au contrat local de santé
28. Point d'information : mise en service de la Maison de l'Emploi et de l'Insertion
29. Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence "création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire"
30. Transfert du portage du projet de création d'une zone de mouillage et d'équipements légers (zmel) du gosier à la commune
31. Projet "Porte des Alizés": revitalisation de l'Est de la Désirade
32. Approbation du projet de mise en place de la performance énergétique sur le territoire de la CARL
33. Approbation du projet de mise en place d'abris de bus sur le territoire de la CARL
34. Approbation du projet de réalisation de l'étude hydraulique sur les secteurs de Labarthe, Princesse, Corot, Pombiray à Saint-François

35. Point d'information : Etude de vulnérabilité au risque inondation des bâtis dans le quartier de belle plaine au Gosier
36. Point d'information : Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
37. Point d'information : Projet de création d'un syndicat mixte ouvert pour la gestion opérationnelle des algues sargasse en Guadeloupe

Ce point n'implique pas de vote.

L'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la communauté d'agglomération.
Levée de la séance à 17h53.

La Secrétaire,



Mariane GRANDISSON

Le Président de séance



Loïc TONTON